



NOUS SOMMES

LÀ

POUR  
VOUS



Projet d'établissement  
Multi accueil L'Arc En Ciel

Mis à jour le xx/xx/xxxx



Premier opérateur associatif français, auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française oeuvre depuis plus de 150 ans au service de l'intérêt collectif.

Grâce à son réseau de 58 000 bénévoles et aux 18 000 salariés de ses 600 établissements et instituts, la Croix-Rouge française bénéficie d'une implantation territoriale unique qui lui permet d'agir au plus près des besoins locaux.

La Croix Rouge Française c'est :

- 2 500 places en crèche
- 970 places de protection de l'enfance,
- 8 Protections maternelles et infantiles ( PMI)
- 21 espaces de soutien à la parentalité

## Sommaire

**7 |** Projet d'accueil

**15 |** Projet éducatif

**20 |** Projet social et développement durable



## Préambule

Le projet d'établissement s'attache à expliciter l'orientation que l'établissement veut suivre dans les cinq prochaines années. Pour la Croix-Rouge, il est avant tout essentiel de développer des solutions adaptées aux besoins des familles et d'assurer une qualité d'accueil pour tous les enfants, en y associant les parents. Cette présente démarche concrétise la volonté de développer une offre de service de qualité basée sur les valeurs portées par "la Croix Rouge".

Le projet d'établissement a également pour objet de :

- > **s'inscrire dans le cadre des politiques publiques** relatives à la petite enfance ;
- > **rendre lisible** en interne et vis-à-vis des partenaires, les prestations réalisées par l'établissement en réponse aux besoins des familles ;
- > **fixer des objectifs d'amélioration** et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans.

# La Croix-Rouge française : ses valeurs & ses engagements

Le socle commun à l'ensemble des projets d'établissement des crèches de la Croix-Rouge française qui favorise le développement de projets à vocation sociale ou médico-sociale et préventive, vise 4 objectifs principaux :

- **Favoriser une mixité sociale** en accueillant des parents inscrits au sein d'un parcours d'insertion, en recherche d'emploi et les enfants en situation de handicap et de vulnérabilité
- **Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles**, via l'accueil régulier, occasionnel, d'urgence ainsi que les horaires atypiques avec réactivité, adaptabilité et innovation de l'accueil.
- **Offrir une action éducative, dans le cadre collectif ou familial**, en favorisant d'abord la sécurisation de l'enfant, puis sa socialisation.
- **Acccompagner les parentalités**, au travers de soutiens individuels et de projets collectifs identifiés.



## LES SEPT PRINCIPES FONDAMENTAUX

Proclamés en 1965 par la XX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, ils sont le socle des valeurs du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge :

- HUMANITÉ
- IMPARTIALITÉ
- NEUTRALITÉ
- INDÉPENDANCE
- VOLONTARIAT
- UNITÉ
- UNIVERSALITÉ

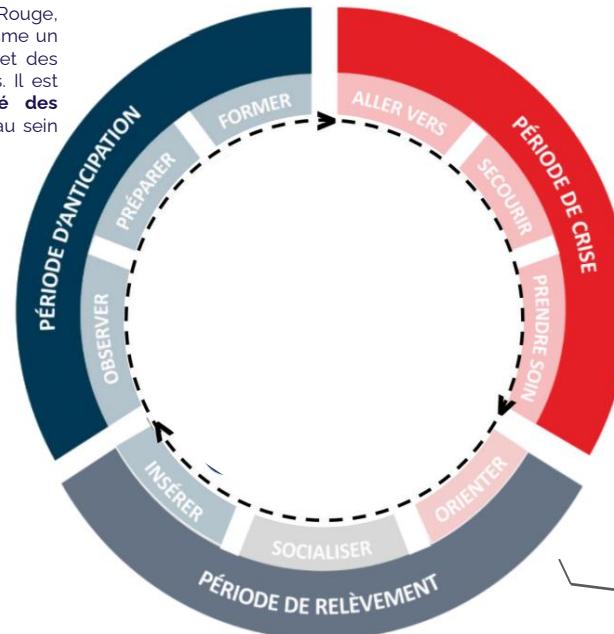
# Un projet d'établissement conforme au projet associatif

Dans son projet stratégique 2030, la Croix-Rouge française réaffirme son ambition d'être présente durant toutes les étapes des parcours de vie des personnes qu'elle accompagne : dans l'éducation des enfants, dans la protection des familles durant les moments de crise et dans l'insertion des parents. Les crèches de la Croix-Rouge ne font pas exception.



**PRÉVENIR  
ET ÉDUQUER**

Au sein des EAJE Croix-Rouge, l'enfant est reconnu comme un **citoyen** avec des droits et des choix qui lui sont propres. Il est promis à plus **d'égalité des chances** et se **socialise** au sein de l'accueil collectif



Les EAJE Croix-Rouge sont des **relais sûrs** pour l'enfant. Via **l'accueil d'urgence**, les familles en détresse peuvent bénéficier d'un accompagnement le temps de quelques heures ou quelques jours. Ce sont aussi des **relais neutres et sécurisants** lors des crises familiales ou sanitaires, pendant lesquels les EAJE sont restés ouverts pour les parents indispensables à la gestion de la crise



**PROTÉGÉR**

Aussi, le travail de réseau avec les acteurs locaux [CMP, CAMSP, PMI] permettent aux enfants plus fragiles de bénéficier **d'un accompagnement complet**. Enfin, tous les acteurs Croix Rouge sont formés par leurs pairs bénévoles à **L'IPSEN**



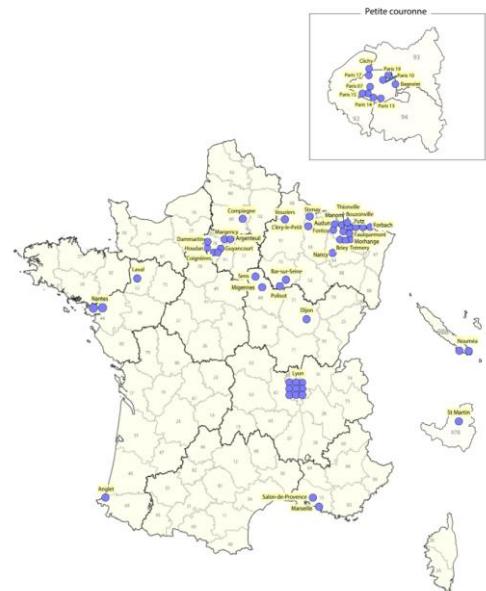
**RELEVER EN  
RÉTABLISSANT LE  
LIEN SOCIAL**

Les crèches Croix-Rouge constituent le tout premier **levier d'insertion** pour la recherche d'emploi. Elles contribuent aussi pleinement à **donner confiance** aux parents dans leurs compétences et leur lien avec leur enfant.

# Les crèches Croix Rouge française c'est aussi...

Un maillage territorial unique, couvrant des compétences  
Petite Enfance & Protection de l'Enfance complémentaires ...

<b>53</b> crèches - <b>2226</b> berceaux
<b>7</b> services de PMI
<b>2</b> Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)
<b>26</b> Espaces Bébés Parents
<b>10</b> Relais & Centre Parentaux
<b>6</b> Maison d'Enfants à Caractères sociaux
<b>7</b> Unités d'accueil de vie collective
<b>6</b> Services de placement familial
<b>18</b> Services dédiés aux MNA...



... et des projets différenciants pour l'inclusion du plus grand nombre :



**Insertion & lutte contre l'exclusion** : 30% des enfants inscrits au sein de L'arc en ciel sont accueillis en occasionnel, promesse de plus d'accès à l'accueil collectif pour les familles aux faibles revenus, ainsi que d'une souplesse d'accueil pour les parents en recherche d'emploi. Parmi eux 40 % des familles sont facturées moins de 1 euros de l'heure, afin de réduire le reste à charge et ainsi faciliter l'accueil en crèche pour tous.



**Handicap** : Nous n'avons pas d'enfants inscrits au sein de l'établissement en situation de handicap cette année et qui bénéficient d'un accueil individualisé selon leurs pathologies et leurs besoins. Cependant, nous sommes en capacité d'en accueillir.



**Croix-Rouge & Covid** : Durant la crise, les professionnels Croix-Rouge sont amenés à participer à l'effort collectif via d'autres biais : prêter main forte aux plateformes de vaccination, aider au dispositif Croix-Rouge chez vous lun numéro qui s'adresse aux personnes qui n'ont personne autour d'elles pour les aider ou avec qui parler! ou encore s'engager ponctuellement sur la mission de médiateur Covid



**Un accompagnement de tous les parents**, en structure via l'expertise des professionnels et au delà des murs, via les podcasts Parent(hères) qui donnent la parole à tous les parents aux parcours de vie complexes. Mes Infos Bébé donne aussi accès au savoir Petite Enfance pour tous, via des contenus réalisés par les experts de notre réseau, exclusivement imaginés pour n'exclure personne.

# La crèche L'arc en ciel

**. Un peu d'histoire :** Le Multi-Accueil L'Arc-en-Ciel a été créé en 2008 à l'initiative de La ville de Forbach. L'établissement se trouve à l'entrée du quartier du Wiesberg, quartier composé essentiellement de logements à loyer modéré. La mixité sociale et culturelle y est naturellement représentée et favorisée.

**. La taille et amplitude d'ouverture :** la capacité d'accueil est de 25 places, l'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

**. La date d'ouverture :** 06/03/2008

## Carte d'implantation





## Le mot de l'équipe

Notre cœur de métier est d'accompagner les enfants dans leur développement, en favorisant leur éveil et leur bien-être, grâce à des activités tournées vers la socialisation et l'ouverture au monde.

Notre équipe prends soin de respecter le rythme de développement et la singularité de chaque enfant tout en privilégiant l'échange et le partage d'expérience avec et entre les parents.



## LE PROJET D'ACCUEIL





Pour rappel ...

## 1° | Le projet d'accueil.

Ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38 du présent code, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage ;

# Présentation de l'établissement et de l'équipe

L'arc en ciel a une capacité d'accueil de 25 berceaux. Aujourd'hui son agrément autorise 25 berceaux au sein d'une même section.

L'établissement est ouvert 230 jours par en en moyenne aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h30 à 18h30.

L'établissement est fermé aux périodes suivantes : 1 semaine entre Noël et Nouvel An, 3 semaines en été, pour le pont de l'ascension, ainsi que les jours fériés.

FONCTION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	EFFECTIF EN ETP
<b>Personnel de direction et administratif</b>		
<i>Responsable (infirmière DE)</i>	1	1
<b>Personnel éducatif et pédagogique</b>		
<i>Auxiliaire de puériculture</i>	2	2
<i>Educateur de jeunes enfants</i>	1	1
<i>Employé de crèche</i>	4	4
<b>Personnel médical et paramédical</b>		
<i>Référent Santé &amp; Accueil Inclusif</i>	1	6h par trimestre
<i>Thérapeute familiale</i>	1	0,05
<i>Psychologue</i>	1	1
<b>Candidat élève (stagiaire)</b>		
<b>Taux d'encadrement</b>	1 professionnelle pour 6 enfants d'âge mélangé	

# La politique RH de la Croix-Rouge

La mission des ressources humaines est d'accompagner nos ambitions stratégiques avec des ressources humaines adaptées, compétentes et engagées, dans un cadre d'action centré sur les valeurs humaines et la reconnaissance.

Notre politique se décline en **7 POINTS CLÉS** :

1. Etre garant de nos valeurs Croix-Rouge française
2. Développer des outils et process RH adaptés
3. Favoriser l'épanouissement professionnel
4. Promouvoir le bien-être au travail
5. Investir dans un développement continu du management
6. Maintenir un dialogue social construit
7. Promouvoir la diversité

Les salariés se voient appliquer la convention collective nationale de la Croix-Rouge française.

## Le recrutement des salariés en établissement

Une procédure nationale définit les modalités de recrutement d'un salarié dans un établissement en application de l'article 49 des statuts de la Croix-Rouge. Cette procédure s'applique à tout recrutement de salarié supérieure à six mois.

La Croix-Rouge inscrit son processus de recrutement dans les deux principes fondateurs suivants :

- 1 | **Priorité à la mobilité interne sur l'ensemble des postes disponibles** : la Croix-Rouge française donne un droit de priorité de 3 semaines aux salariés en application de l'article 2.3.2.1 du Projet social du 19 juin 2008.
- 2 | **La mise en œuvre d'une politique de diversité** : Cette politique dans laquelle s'inscrit fortement la Croix-Rouge comprend deux volets : le respect du principe de non-discrimination et le principe d'égalité de traitement. Discriminer est un délit sanctionné par le code pénal. La discrimination consiste à procéder à une différence de traitement sur des critères illicites comme l'origine, le sexe, les moeurs, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille ou la grossesse, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé et le handicap. A cet effet, les recrutements s'effectuent avec :

- **Une approche compétences** (adéquation du profil des candidats au cahier des charges du poste) afin d'objectiver les choix ;
- Le principe de **double regard** sur le recrutement.

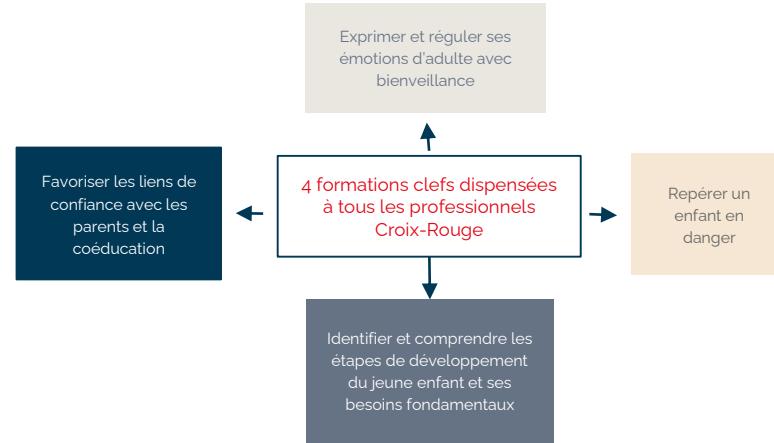
Le directeur d'établissement veille à anticiper tout recrutement et utilise, tout au long de la procédure, l'application « Carrefour de l'emploi » présente sur l'Intranet de la Croix-Rouge française.

# L'intégration des nouveaux salariés ...

## ...et leur formation

**Un livret d'accueil national** des salariés a été réalisé par la direction des ressources humaines et est distribué à chaque nouveau salarié. Celui-ci présente l'histoire de la Croix-Rouge française, ses 7 principes fondateurs, ses cinq principaux champs d'action et son organisation.

Par ailleurs notre établissement a mis en place un classeur pour chaque nouveau salarié et notamment à destination des stagiaires et du personnel intérimaire avec la présentation de l'établissement et son organisation ainsi que tous les documents importants relatif au fonctionnement et protocoles.



**Ainsi que ...**

- **la formation continue et diplômante**
- **la politique de montée en compétence et de professionnalisation**
- **la gestion prévisionnelle des besoins et des compétences aux besoins d'accueil des jeunes enfants**
- **les centres de formations d'auxiliaires puériculture et d'éducatrices de jeunes enfants**

# Les compétences professionnelles mobilisées

**La responsable** est garante du bien-être et de la sécurité des enfants accueillis et des professionnels. Elle est aussi en charge de la qualité de l'accompagnement des familles. Dans ce but, elle mobilise les partenaires extérieurs : PMI, CAMSP, commerces, bibliothèque, conservatoire de musique etc. Elle encadre aussi l'équipe et coordonne les différentes actions sur le terrain.



**L'infirmier(e), qui est la responsable**, contribue au développement de l'enfant par la mise en place et la surveillance d'actions de soins. Elle met en œuvre les protocoles médicaux, gère le matériel d'urgence et la pharmacie.



**L'éducateur.trice de jeunes enfants** veille et contribue à l'éveil et au développement global de chaque enfant. Elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique et exerce des fonctions d'encadrement pédagogique de l'équipe.



# Les compétences professionnelles mobilisées



**L'auxiliaire de puériculture** assure les soins quotidiens en lien avec l'infirmier(e) et organise les activités d'éveil en lien avec les éducateurs (trices).



**L'employé(e) de crèche** participe à l'encadrement et aux soins quotidiens des enfants en lien avec les auxiliaires de puériculture et les infirmiers et à leur éveil en lien avec les éducateurs .



**La psychologue** contribue en liaison avec les parents et l'équipe, à la bonne adaptation des enfants, à leur bon développement et à leur épanouissement. Elle peut écouter, accompagner et orienter les parents.

# Les rencontres entre professionnels & entre parents

**Les journées pédagogiques & réunions internes**  
Journées de formation des salariées lors des journées pédagogiques  
**Réunions d'équipe toutes les 4 à 6 semaines, en fonction des besoins pour faire le point sur le fonctionnement de l'établissement**

## Les groupes de travail

- réunion de directeurs
- Groupe de paroles de continuité de direction
- Travail avec le pôle psycho-éducatif sur des thématiques éducatives telles que les pleurs du jeune enfant, le sommeil, la coéducation...

## Les rencontres avec les parents

- permet la découverte de l'établissement où sont accueillis leurs enfants
- ouverture de la structure aux parents et participation active de ces derniers dans la vie de l'établissement
- café des parents, transmissions journalières, réunion de rentrée...

## Les rencontres avec les partenaires

- permet de faire le point sur les besoins et les budgets aloués, présentation de ce qui est fait au quotidien avec les enfants, point sur la formation des équipes et des projets en cours
- PMI, CAF, mairie, médiathèque...

# L'analyse de pratique

L'Analyse de la Pratique Professionnelle est un espace et un temps donné qui permet aux professionnels d'une discipline de réfléchir sur leur pratique.

Cet espace de partage, d'échange et d'écoute réciproque permet d'identifier, d'analyser et d'apporter des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés. Elle est encadrée par un expert.

Au sein de l'arc en ciel, les groupes d'analyse de pratique ont lieu une fois par trimestre soit 6h pa an et sont encadrés par une psychologue.



# Le Pôle Psycho-Educatif (ou PPE)

Depuis 2019, le PPE accompagne les EAJE du Grand'Est en intervenant auprès des professionnels de la petite enfance, mais aussi des familles.

Les demandes d'intervention sont assurées par Sarah Bach, psychologue clinicienne et Valérie Labat, consultante petite enfance et parentalité.

En proposant un accompagnement et un soutien pluridisciplinaire, toutes deux participent à déployer et soutenir la stratégie nationale petite enfance CRf afin de :

- garantir la sécurité physique et affective des enfants accueillis au sein du collectif fréquenté,
- permettre aux équipes d'évoluer et d'actualiser leurs pratiques en lien avec les données scientifiques actuelles,
- de guider et soutenir les familles dans l'exercice de leur parentalité.

Ce service gratuit est mutualisé sur l'ensemble des EAJE concernés.





# Les prestations d'accueil proposées

**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

L'établissement est ouvert 230 jours par an aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h30 à 18h30.

L'établissement est fermé 1 semaine entre Noël et nouvel an, 3 semaines en été, pour le pont de l'Ascension et les jours fériés.

L'établissement propose différents modes d'accueil, afin de s'adapter aux besoins des familles :

## L'accueil régulier

La famille connaît ses besoins à l'avance et ceux-ci sont récurrents. L'enfant est connu et inscrit dans la structure selon un contrat d'accueil établi pour un nombre d'heures mensuel. La régularité peut être aussi bien de 2 heures que de 35 heures par semaine. Le nombre d'heures n'est pas soumis à minima. Aucune condition d'activité professionnelle des parents n'est exigée.

## L'accueil occasionnel

La famille connaît ses besoins à l'avance, mais ceux-ci sont ponctuels. En cas d'accueil occasionnel, la signature d'un contrat d'accueil n'est pas nécessaire. En revanche, l'enfant doit être connu et inscrit dans l'établissement.

## L'accueil exceptionnel ou d'urgence

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ». La structure peut appliquer un tarif horaire moyen, établi sur la moyenne des participations familiales calculées sur l'année passée. En cas d'urgence sociale, le tarif plancher peut être appliqué.

# Les modalités d'inscription

## Les modalités d'admission de votre structure

Les parents prennent contact avec la responsable de l'établissement qui leur proposera un rendez-vous d'inscription. Il n'y a aucun critère de priorité (hors accueil d'urgence pour évènement soudain).

## Modes de financement

L'arc en ciel est financé par :

- **La CAF**, sous forme d'une prestation de service unique (PSU) : la prestation de service unique correspond à la prise en charge par la CAF de 66 % du prix de revient horaire d'un Eaje, dans la limite du prix plafond fixé par la Caisse nationale des allocations familiales, déduction faite des participations familiales.
- **La mairie de Forbach** sous la forme d'une subvention d'équilibre
- **Les participations familiales** : dans le cadre de la Prestation de Service Unique, la tarification appliquée aux familles se fait en heures. Cette tarification varie en fonction des ressources de la famille (ressources au 1er janvier de chaque année), de la composition familiale et du type d'accueil proposé. Pour déterminer un tarif horaire, il convient d'appliquer aux ressources annuelles imposables de N-2 ramenées au mois, le taux correspondant à la composition familiale, selon le tableau suivant :

Mode d'accueil	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7	> 8 enfants
En accueil collectif	0.0619%	0.0516%	0.0413%	0.0310%	0.0206%
En accueil familial, parental et micro crèche	0.05%	0.04%	0.03% (de 4 à 5) 0.02% à partir de 6	0.02%	

# Les modalités de prise en charge

## **L'accueil des enfants en situation de handicap :**

Afin de pouvoir mettre en place ce projet, le référent santé sera un élément pivot de l'information partagée et du suivi global de l'enfant.

Nous disposons d'une psychologue qui veillera à la cohérence des pratiques et à l'accompagnement des professionnels dans leurs questionnements. L'éducateur de Jeunes Enfants veillera à garantir la démarche d'inclusion que nous souhaitons mettre en place au sein de l'établissement. Il travaillera également en lien avec les partenaires extérieurs et le référent santé afin de garantir la cohérence des pratiques professionnels autour de l'enfant

L'ensemble du personnel sera formé et accompagné si le besoin se fait ressentir. Il est important de les soutenir et de les accompagner dans cette démarche.



# Les modalités de prise en charge

**La fourniture de couches, repas, lait** : nous nous engageons à fournir les repas, les goûters, le lait pour les plus petits et les couches comme le préconise la CAF.

**La restauration** : nous sommes livrés en liaison froide par La Cuisine du Pays de Bitche qui s'adapte aux demandes des familles ( repas végétariens, sans porc ou normaux, et purée pour les plus jeunes enfants). Le prestataire s'engage dans la mesure du possible à nous fournir des aliments de saison, biologiques et provenant de partenaires locaux. En cas d'allergie avérée, un PAI doit être mis en place et les parents fournissent un repas adapté fait maison.





## LE PROJET ÉDUCATIF



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Pour rappel...

## 2 | Un projet éducatif.

Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons ;



# Les principes éducatifs

Notre projet éducatif est une traduction du regard que nous portons sur l'enfant et sa famille, sur sa place dans la société et sur son devenir. C'est à partir de ses interactions sociales avec ses pairs (adultes et enfants) qu'il se construit et développe une image positive de lui-même, essentielle à son bon épanouissement.

L'un de nos objectifs est de contribuer à la construction de **l'estime de soi de chaque enfant**, quel que soit son sexe, son origine ou sa condition. L'accompagner dans la quête de son autonomie et de son épanouissement reste une des valeurs fondamentales de notre travail au quotidien.

Nous nous attelons à considérer l'enfant dans son entièreté. Chaque enfant est un individu particulier avec une histoire, des expériences de vie, des connaissances, des projets, des émotions, des rythmes et des besoins spécifiques. Et cela ne peut se concevoir sans prendre en compte l'environnement de l'enfant et sa famille.

Tout enfant a droit au respect et ce, au même titre que tout adulte.

## Courants & inspirations pédagogique

La structure est inscrite dans une démarche de bienveillance et de bientraitance. Les professionnelles sont formées aux neurosciences et sont dans une démarche quotidienne d'accompagnement des enfants et des familles.

# Les objectifs éducatifs

## 1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif

### **Un être humain en développement**

Considérer l'enfant dans son individualité est pour les professionnels une condition nécessaire à l'épanouissement de chacun et à la reconnaissance de sa singularité au sein de la collectivité. C'est en puisant dans les connaissances et expériences rassemblées par les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire que peut être développée une réelle connaissance de chaque enfant accueilli. Cela exige de la part des professionnels d'accepter d'apprendre de l'enfant et de ses parents, d'écouter, d'observer, de s'interroger, de se remettre en question afin d'être en mesure d'adapter ses pratiques à chacun.

# Les objectifs éducatifs

## 1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif

### Respect du rythme de l'enfant

#### L'OBJET TRANSITIONNEL :

Il s'agit de ce que l'on appelle le doudou. Il peut être une peluche, un carré de tissus, une couverture... Tous les enfants n'ont pas forcément de doudou. C'est l'enfant qui choisit lui-même son doudou. Il facilite la séparation et rassure l'enfant. Par le biais du doudou c'est un peu de chez lui que l'enfant amène à la crèche et cela le sécurise. Nous laissons les doudous à disposition des enfants, cependant nous leur demandons de les ranger dans les paniers à doudous, par mesure d'hygiène, pour aller aux toilettes, pour manger et pour faire les activités manuelles. Ceci permet également d'éviter à l'enfant de le salir, ce qui l'empêcherait de l'avoir le reste de la journée.

# Les objectifs éducatifs

## 1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif

### LE SOMMEIL :

Le sommeil est essentiel pour l'enfant. Chaque enfant a son rythme et ses besoins. Les transmissions des parents à l'arrivée de l'enfant sont très importantes. L'enfant a t'il bien dormi ? Ou pas assez ? Ces informations nous permettent d'adapter notre prise en charge. Les bébés et les plus petits sont couchés selon leur rythme propre. Les plus grands (deux ans et plus) vont à la sieste après le repas. Il est impossible d'obliger un enfant à dormir, mais nous lui proposons de rester un peu couché, au calme, afin qu'il se repose (notamment pour un enfant qui reste sur une grande plage horaire). Les professionnelles sont attentives aux signes de fatigue (enfant qui se frotte les yeux, qui bâille, qui pleure...) et proposent un temps de repos à l'enfant lorsqu'elles l'estiment nécessaire. L'équipe est à l'écoute des besoins de chacun et s'adapte à chaque enfant. Nous respectons les habitudes des enfants en ce qui concerne les doudous et les sucettes. Nous procédons à des levers de sieste échelonnés en fonction du réveil des enfants. La présence d'une professionnelle rassure certains enfants et permet d'instaurer un climat propice au sommeil : pénombre, à l'écart du bruit du groupe, lits adaptés à l'âge de l'enfant pour son confort et sa sécurité... La période d'endormissement peut s'accompagner de musique douce.

# Les objectifs éducatifs

## 1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif

Il est également possible pour un enfant de se reposer dans un transat (pour les petits), dans une poussette, ou tout simplement sur un tapis à l'écart de l'agitation du groupe. Nous partons du principe que dormir est un besoin essentiel et ne réveillons pas, dans la mesure du possible, un enfant qui dort (sauf exception : quand le parent vient chercher son enfant par exemple). Lorsqu'un enfant dort à l'heure du repas ou du goûter nous décalons l'heure de ces derniers.

### LES JEUX ET LES ACTIVITES D'EVEIL :

Le jeu est très important pour l'enfant. C'est par le biais de ce support que l'enfant fait des expériences, développe ses sens, découvre et intègre le monde qui l'entoure. C'est également par ce biais que l'enfant va se socialiser (respect des autres, respect des règles...).

Afin de respecter les rythmes et besoins de l'enfant nous alternons les temps de jeu libre et les temps de jeu et d'activité dirigés en petits groupes. En proposant un espace de vie ouvert, l'enfant choisi l'activité qui l'intéresse et est libre de se saisir des caisses de jeux laissées à sa disposition.

# Les objectifs éducatifs

## 1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif

Le jeu libre : l'enfant choisit son support de jeu et il peut laisser libre cours à son imagination. Les professionnelles sont présentes mais n'interviennent pas forcément dans le jeu, sauf si elles sont sollicitées par l'enfant.

Les activités dirigées : le support de jeu et son utilisation sont décidés par la professionnelle. L'enfant doit respecter une consigne. Il s'agit par exemple d'activités manuelles (peinture, collage,...), jeu de société,... Le moteur principal doit être le plaisir de l'enfant ! Ainsi nous ne forçons pas un enfant à participer à une activité ou à jouer.

Il nous semble également important de rappeler que ce n'est pas parce que l'enfant repart de la crèche sans production qu'il n'a rien fait. Nous encourageons les enfants à participer aux activités que nous mettons en place (activités manuelles, jeux...), mais il faut aussi accepter parfois que l'enfant n'ait « rien envie de faire » et préfère observer ses copains, regarder par la fenêtre... Il continue de découvrir son environnement et fait travailler son imaginaire.

# Les objectifs éducatifs

## 1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif

### **L'accueil des enfants en situation de précarité, d'isolement social ou de handicap**

Intégrer des enfants en situation sociale difficile ou en situation de handicap dans un milieu ordinaire est primordial pour permettre à l'enfant de grandir, d'évoluer parmi ses pairs et d'éviter une stigmatisation ou une exclusion. Cet accueil est complémentaire d'un accompagnement social, médical ou thérapeutique et permet à l'enfant de s'épanouir et de conquérir son autonomie. Toutefois des adaptations spécifiques dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap, de précarité ou d'isolement social peuvent être mises en place afin de réduire les inégalités de développement éventuelles.

# Les objectifs éducatifs

## **2 | Assurer une mission de prévention précoce afin de réduire les inégalités de développement chez l'enfant**

Les EAJE de la Croix-Rouge française accueillent en priorité les enfants en situation de précarité et en situation de handicap.

Le rôle de prévention et la compréhension du public précaire deviennent alors des aspects essentiels de l'accompagnement en EAJE.

De fait, l'EAJE l'Arc en Ciel fait de la prévention auprès des familles les plus en difficultés dans leur fonction parentale, concourant ainsi à la protection de l'enfance et veille à réduire les inégalités de développement chez l'enfant.

# Les objectifs éducatifs

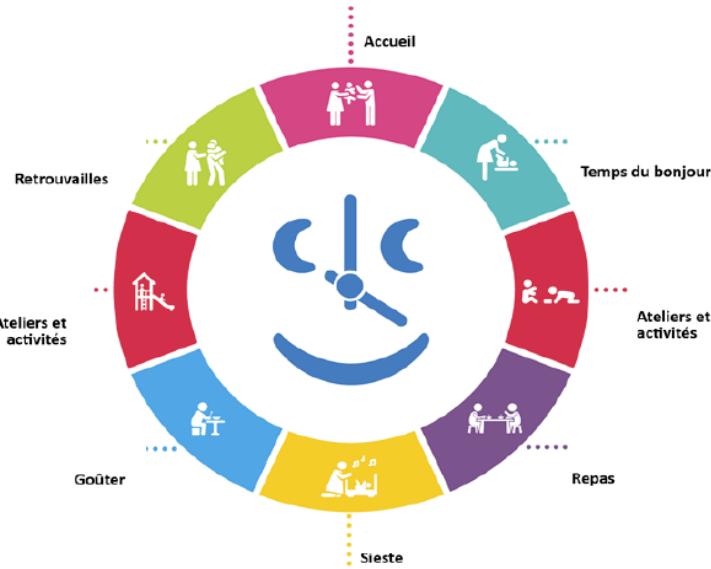
## 3 | Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la socialisation

Nous accompagnons les enfants vers l'autonomie en leur faisant confiance, en les laissant essayer et surtout en les accompagnant dans les difficultés mais aussi les réussites. La sécurité affective et la confiance sont les bases du désir d'autonomie.

Accompagner un jeune enfant dans sa socialisation, c'est favoriser des rencontres adulte-enfant individualisées et individualisantes dans un lieu collectif.

L'observation fine de l'adulte tout au long de la journée est indispensable pour la mise en place des ces processus.

# Les temps forts de la journée



**La familiarisation** | La familiarisation se fait petit à petit, au rythme de l'enfant. Elle commence souvent par 1h de présence au sein de la crèche (1/2h avec les parents et 1/2h seul), puis on augmente ce temps progressivement, dès lors que l'enfant se sent en sécurité.

**La séparation du matin** | Lors de l'accueil, le parent fait les transmissions à la professionnelle qui accueille l'enfant et sa famille. Le parent aura pris le temps de déshabiller l'enfant et de lui enlever les chaussures.

**Ateliers & activités** | Afin de respecter les rythmes et besoins de l'enfant nous alternons les temps de jeu libre et les temps de jeu et d'activité dirigés en petits groupes. Le moteur principal doit être l'enfant, c'est pour cela que nous ne forçons pas un enfant à participer à une activité. Nous encourageons les enfants à participer aux activités que nous mettons en place (activités manuelles, jeux...), mais il faut aussi accepter parfois que l'enfant n'ait « rien envie de faire » et préfère observer ses copains, regarder par la fenêtre... Il continue de découvrir son environnement et fait travailler son imaginaire.

**Repas** | Le repas est pris à 11h, une fois remis en température. Il est adapté à l'âge et au régime de chaque enfant (petits pots, purée, morceaux, végétarien, sans porc...). C'est un menu avec 4 composants pour le repas du traiteur (entrée, plat, accompagnement, produit laitier, dessert).

**Sieste** | Nous disposons de 2 dortoirs : 1 pour les plus petits avec des lits à barreaux hauts et bas, et 1 pour les plus grands avec des lits pallettes. Les enfants sont couchés dès qu'ils montrent des signes de fatigue, avec pour la plupart une sieste ou un temps de repos après le repas.

# Les activités proposées en lien avec ...



L'éveil artistique & culturel : nous proposons aux enfants des ateliers musique avec des instruments à disposition, de la danse lors des évènements calendaires, et nous sortons à travers la ville dès que possible, à pied ou en bus, pour leur faire découvrir leur environnement. Nous les sensibilisons aussi aux différentes cultures et langues parlées au sein du multi accueil avec l'aide des parents,



Les livres : nous nous rendons dès que possible à la médiathèque afin de faire découvrir les livres aux enfants et lire des histoires. Nous avons au multi accueil un panel de livres à disposition des enfants, et une partie utilisée par les professionnelles pour raconter des histoires. Nous utilisons aussi le kamishibai (genre de théâtre en bois)



## Des activités riches grâce à :

. Des rituels | Ils permettent de rythmer la journée du jeune enfant qui n'a pas encore la notion du temps. Les actions ritualisées vont lui permettre d'anticiper l'étape suivante pour limiter son stress, développer sa capacité à prévoir, essentielle pour lui donner l'impression de mieux contrôler son environnement et mettre un peu d'ordre dans son quotidien. L'enfant, sans ses parents et en groupe, est vulnérable. Les habitudes construites dans l'établissement vont le rassurer et limiter les situations anxiogènes.

. Des transmissions entre professionnels & parents | Selon Danièle Rapoport, le moment de l'accueil est le premier lien entre la famille et les professionnels. Bien accueillir permet de donner une sécurité affective. L'enfant doit se sentir en confiance pour devenir autonome et s'ouvrir vers l'extérieur. Il faut favoriser une séparation en douceur. Une bonne adaptation est fondamentale pour créer du lien. Elles ont lieu le matin lorsque l'enfant arrive et le soir quand il repart. Elles permettent de faire le relais entre la maison et la crèche, pour assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant.

# Les activités proposées en lien avec ...



La nature : L'extérieur a de multiples bienfaits pour le tout-petit que ce soit pour sa santé, son bien-être, son développement ou encore ses apprentissages. Une démarche à la nature passe par le jeu, le plaisir et l'expérimentation alors osons leur ouvrir les portes et offrons-leur des espaces au naturel. Nous avons aménagé un petit jardin au sein de la crèche que nous entretenons avec les enfants tout au long de l'année (plantation, entretien, récolte..). Ils découvrent ainsi la magie de la nature et des saveurs parfois méconnues. Les sorties à pied sont aussi l'occasion d'observer ce qui nous entourent.



## Des activités riches grâce à :

. Des outils d'accompagnement à la gestion des émotions pour l'enfant | Les émotions du jeune enfant nous disent toujours quelque chose de lui et c'est à l'adulte de les décoder, en restant attentif, disponible, réceptif – le principe même de l'empathie.

Pourquoi est-il aussi dispersé ? Souvent, c'est parce qu'il a un sentiment d'insécurité. Pourquoi tape-t-il ? C'est généralement un moyen de défense, de protection, quand l'enfant se sent attaqué. Cela révèle souvent un sentiment d'impuissance : il ne se sent pas reconnu dans ce qui le définit. Et l'impuissance est le contraire de la compétence qui correspond à la prise en compte d'une situation et l'ajustement de son attitude par rapport à elle. Par exemple, si l'enfant se crispe quand on lui passe un gant sur la peau, réche ou trop froid, ou bien qu'il détourne la tête quand on lui tend la cuillère pour le faire manger parce qu'il n'a plus faim, en fait il se défend. Le professionnel, parce qu'il a des compétences, peut prendre en compte cette réaction et modifier sa manière de faire, ainsi l'enfant se sentira écouté. La prise en compte des émotions participe donc à la construction de l'estime de soi chez l'enfant.

Les professionnels ne doivent pas se sentir seuls. Ils doivent pouvoir compter sur une équipe : partager pour ne pas être démunis, penser ensemble, être accueillis sans jugement.. comme le tout-petit.



LE PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour rappel...

**3 | Un projet social & développement durable.** Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées, le cas échéant dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32. Il détaille les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit prévu au dernier alinéa de l'article L. 214-2 et à l'article L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles. Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.

# Présentation des locaux

Le bâtiment est aux normes et propice à l'accueil de jeunes enfants de moins de 6 ans. L'aménagement des locaux de l'établissement est en adéquation avec les besoins du public accueilli, cependant, il faudrait y effectuer quelques adaptations : le respect de l'intimité est à améliorer (mise en place de séparation entre les wc des enfants, création d'un vestiaire pour le personnel qui se trouve actuellement dans la salle de change des enfants.)

Un projet de réhabilitation est en cours depuis plusieurs années dans le quartier dans lequel est implanté l'établissement. Il est prévu d'apporter des modifications au bâtiment, voir de le déplacer dans le quartier.

## L'aménagement intérieur des espaces

**Espaces dédiés aux enfants** | Une pièce centrale ouverte avec un coin tapis et canapé destiné au jeu-libre, chant,... des tables destinées aux repas et goûters et permettant les activités manuelles, un coin dinette. Une salle de sieste pour les plus petits avec des lits à barreaux hauts et bas. Une salle destinée aux activités diverses en petits groupes et permettant la sieste des plus grands. Une salle de change

**Espaces d'accueil des familles** | le bureau de la direction se situe à l'entrée. Un espace vestiaire comprenant crochets et casiers pour chaque enfant, permet au parent de préparer son enfant à l'arrivée et lors du départ.

**Espaces techniques** | la salle de change est aussi le vestiaire des professionnelles, des sanitaires et une douche pour les professionnelles. Une petite cuisine permet le stockage des repas et leur remise en température, Un local technique où se trouve la chaudière.

# Présentation des locaux



# Diagnostic de territoire



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

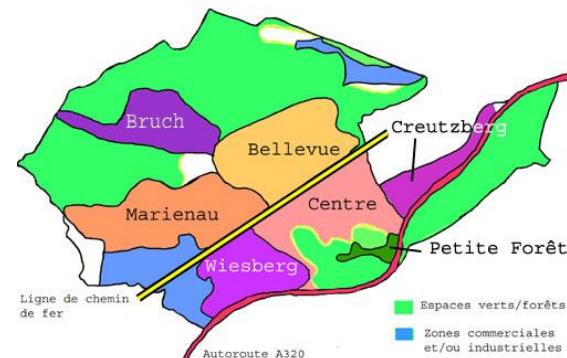
En France, selon le seuil de pauvreté adopté, un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 867 euros (seuil à 50 % du niveau de vie médian) ou à 1 041 euros (seuil à 60 %). En Lorraine un ménage sur 4 est pauvre.

Localisée dans la région naturelle du Warndt, Forbach est avec environ 22 000 habitants en 2019 la commune la plus peuplée de l'ancien bassin houiller lorrain (actuel Val de Rosselle) et la troisième de Moselle depuis le dernier recensement de population.

En 2019, 56% de la population a entre 20 et 54 ans, 17% entre 0 et 14 ans, 20% sont retraités et 29 % sont sans emploi. 39% des familles sont composées d'un couple avec enfant(s), et 27% sont des familles mono parentales. 66% de la population vit en appartement. Près d'1 habitant sur 4 vit sous le seuil de pauvreté.

Le quartier du Wiesberg est placé en zone d'éducation prioritaire.

**Les quartiers de Forbach**

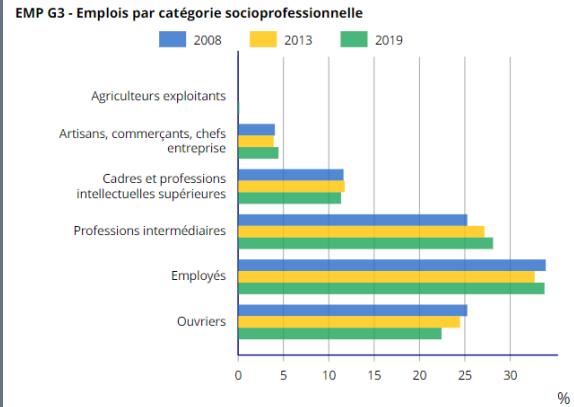
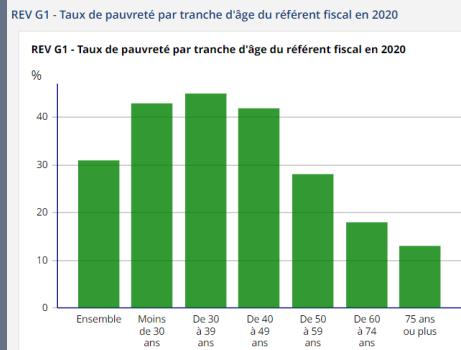


# Diagnostic de territoire



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

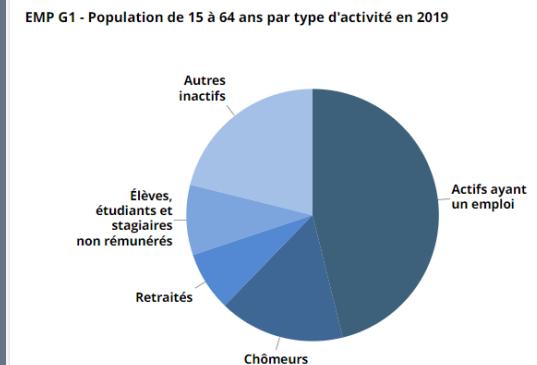
## Les caractéristiques sociales de la population sur le territoire



**POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2019**

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	8 389	9 337	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	320	127	0,7	4,3	1,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	393	249	0,8	5,1	3,0
Professions intermédiaires	803	746	5,5	14,8	3,3
Employés	634	2 065	13,2	23,8	6,6
Ouvriers	2 286	573	12,5	26,9	5,8
Retraités	2 320	2 045	0,0	0,9	59,3
Autres personnes sans activité professionnelle	1 633	3 532	67,3	24,1	20,9

Source : Insee, RP2019 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2022.



# Diagnostic de territoire



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

## Les ressources du quartier

Nous sommes situés à l'entrée et à la sortie de l'autoroute, dans une rue passante, desservie par les bus.

A proximité se trouve une grande surface ainsi qu'une zone commerciale. Une maison de la justice et du droit se situe un peu plus haut dans la rue ainsi qu'un centre social.

Un IME accueille les enfants en journée au centre-ville.

Une école maternelle, primaire, un collège, un gymnase et un lycée se trouvent dans le quartier.

Des commerces de proximité existent : une poste, une boulangerie, une pharmacie et des médecins généralistes.

Une autre structure Croix-Rouge se trouve dans un autre quartier plus au Nord de la ville.

La ville de Forbach propose un marché, les mardis et vendredis matins, au centre-ville. Une piscine municipale est accessible,

Un EHPAD a été construit derrière la piscine.

# Diagnostic de territoire



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

## L'inscription du projet dans les politiques publiques

La Croix Rouge Française avait repris cet établissement dans l'optique d'uniformiser la prise en charge sur la ville de Forbach, à la demande de la ville.

Le multi-accueil a été pensé afin de permettre aux familles de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale, et plus particulièrement dans le quartier, de leur permettre de chercher du travail et d'apprendre le français.

Le mode de garde et les tarifs restent attractifs pour les parents grâce à une tarification en fonction des revenus et l'aide de la CAF.

L'accueil d'un enfant en bas âge relève d'une politique sociale qui prend en compte les dimensions sociologiques et humaines.

Le rythme de vie de cet enfant ainsi que la vie professionnelle de sa famille sont 2 données antagonistes.

Les professionnels se doivent de replacer la famille au cœur de la société en passant par la reconnaissance du rôle des parents et l'accompagnement à cette si difficile parentalité, sans oublier de replacer aussi l'enfant au centre de leurs intérêts.

# Les partenaires

*« Conscients que, seuls, nous n'arriverons pas à faire face à l'immensité des besoins, la Croix-Rouge se veut ouverte à toutes les formes de partenariat : pour faire vivre notre statut d'auxiliaire des pouvoirs publics au service de l'intérêt général et de l'utilité publique ; pour renforcer les liens autour d'objectifs communs partagés avec les autres associations et organisations de solidarité ; pour œuvrer avec les entreprises qui revendiquent de plus en plus leur responsabilité sociale. »* Extrait du "Projet Associatif de la Croix-Rouge Française"

## Les relations avec les acteurs institutionnels

Avec la ville : Le CCAS et la Mairie portent un avis sur toutes les modifications et participent au fonctionnement. Nous les rencontrons tout au long de l'année pour rendre des comptes et faire le point sur le fonctionnement de l'établissement ainsi que les besoins de trésorerie.

Avec la direction de l'enfance et de la famille – service PMI : Le service de la PMI garantit la qualité de l'accueil en toute sécurité. Il intervient par des visites d'inspection annuelles réalisées par un médecin et une puéricultrice. Un travail est réalisé dans le cadre de la prévention ou la protection de l'enfance.

Avec la CAF : La Caisse d'Allocations familiales participe au fonctionnement par le versement de la prestation de service unique en complément de la participation financière des usagers. Elle verse aussi une aide à l'équipement. La signature de la convention entre la CAF de la Moselle et le CRF acte les engagements respectifs. La Caisse d'Allocations Familiales est un acteur de proximité dans la vie de la structure. Lié par une convention de partenariat, la CAF finance une partie du fonctionnement de la structure et vérifie l'optimisation des places dans le but de maximiser l'offre petite enfance sur le territoire.



# Les partenaires

## Le travail en réseau

Différents partenariats sont mis en place :

Avec les autres dispositifs sociaux et médico-sociaux : CMP, CAMSP, SESSAD lorsque nous accueillons un enfant porteur de handicap qui nécessite une prise en charge particulière. Nous sommes en relation régulière avec eux pour permettre un accompagnement global de l'enfant.

Avec les services culturels dont la médiathèque : nous essayons de nous y rendre régulièrement à pied avec les enfants.

Avec les différentes écoles : école maternelle du quartier qui accueille en fin d'année sur une demi-journée un groupe d'enfants susceptible d'être scolarisés l'année suivante.

Avec les centres de formation des stagiaires : différentes écoles qui envoient des stagiaires de différentes formations selon les périodes de l'année

Le Carreau de Forbach nous propose de temps en temps des spectacles gratuits pour les enfants. Les enfants sont accompagnés par leurs parents, ou le cas échéant par le personnel de la structure.

Nous avions plusieurs partenariats (fleuriste, boulangerie, IME...) qui ont été mis à mal avec le Covid et le manque de personnel. Nous travaillons à en trouver d'autres en capacité de nous accueillir dans les meilleures conditions.

La communication avec certains services (CMP, école, centres de formation...) est indispensable toutefois nous mettons un point d'honneur à préserver la confidentialité des dossiers. Nous rappelons systématiquement aux stagiaires qu'ils sont tenus au secret professionnel.

# La place des parents



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Le café des parents |



Les entretiens individuels |



La place des parents dans  
l'animation d'ateliers |



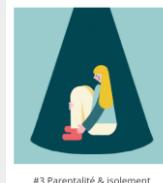
Les moments de convivialité dans  
l'année |

## L'accompagnement à la parentalité via des outils Croix-Rouge

**MES  
INFOS  
BÉBÉ**



A travers [Mes Infos Bébé](#), les parents ont accès à des contenus de qualité, imaginés & réalisés par les professionnels.



Grâce à [Parent\(hèse\)](#), le podcast de la Croix-Rouge qui donne voix aux parents aux parcours de vie atypique, les familles sortent de l'isolement & réalisent qu'elles ne sont pas seules dans leur épreuves.

Le [Cycle Parentalité](#) Croix-Rouge interroge les plus grands spécialistes de la parentalité et apportent des réponses théoriques & concrètes aux questionnements de tous les parents

# La typologie des familles accueillies



## Les caractéristiques des familles accueillies et leurs besoins en 2022 :

47% des enfants accueillis sont des filles et 53% des garçons.

62% ont entre 10 semaines et 3 ans, 38% ont entre 3 et 6 ans.

76 % des familles habitent Forbach ou la communauté d'agglomération.

40% des familles ont 2 enfants, et 38% ont 3 enfants et plus.

42% des familles ont un tarif horaire à moins d'1 euros. Nous n'avons pas accueillis d'enfants porteur de handicap en 2022.

Nous accueillons principalement des familles à la recherche d'un emploi et/ou en grande précarité, des familles qui cherchent à s'intégrer et qui doivent participer aux cours de français, des enfants porteurs de handicaps ou présentant des troubles du comportement, des pathologies chroniques, mais également des familles dont les deux parents travaillent.

# L'accompagnement des enfants vulnérables et leur famille

## **L'accueil d'enfants en situation de handicap**

L'insertion des enfants en situation de handicap se situe au cœur des enjeux actuels. Si la loi du 11 février 2005 a renforcé les dispositions législatives précédentes, il est nécessaire de développer un mode d'accueil ouvert à tous et qui permet ainsi l'accueil d'enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. La possibilité d'accéder à une place en EAJE est bien souvent méconnue de la part des familles ou du moins semble inaccessible. Les EAJE sont, par essence, un lieu de participation, d'inclusion et de citoyenneté partagée. Les enfants ne s'y trouvent pas soumis à des recherches de performances, de pré requis ou de concours d'entrée. Le multi accueil vise à être un lieu de convivialité où se côtoie et s'apprivoise la diversité humaine dès le plus jeune âge. C'est un lieu de fluidité sociale, qui fait droit à la singularité, autorisant à chacun d'apporter sa biographie originale. Les enfants y apprennent en jouant, grandissant, vivant ensemble à faire un monde commun : à être unique pour devenir ensemble. Il est donc naturel de permettre à chaque enfant, en situation de handicap ou non, à vivre son enfance dans les mêmes conditions. Comme nous accueillons l'enfant avec sa famille, il est naturel également que tout parent d'enfant en situation de handicap soit entendu dans ses problématiques personnelles afin de le soutenir dans la conciliation de l'accompagnement quotidien de leur enfant, leur vie familiale et professionnelle. Pour ce faire, nous souhaitons participer au changement du regard porté sur les personnes en situation de handicap, favoriser et généraliser la rencontre et le partage d'activités dès le plus jeune âge, sans distinction de conditions, participer à décloisonner le milieu du handicap et le milieu ordinaire, former les professionnels du multi-accueil à l'accueil d'enfants en situation de handicap, permettre à l'enfant en situation de handicap d'intégrer une structure « ordinaire » avant l'âge de 4 ans, accompagner les parents d'enfants en situation de handicap dans leur parentalité, s'inscrire en tant que partenaire du projet personnel individuel de l'enfant et sa famille en lien avec les partenaires réseau.

# L'accompagnement des enfants vulnérables et leur famille

## **L'accueil de familles en recherche d'emploi / L'accompagnement de familles en situation de précarité ou d'isolement social**

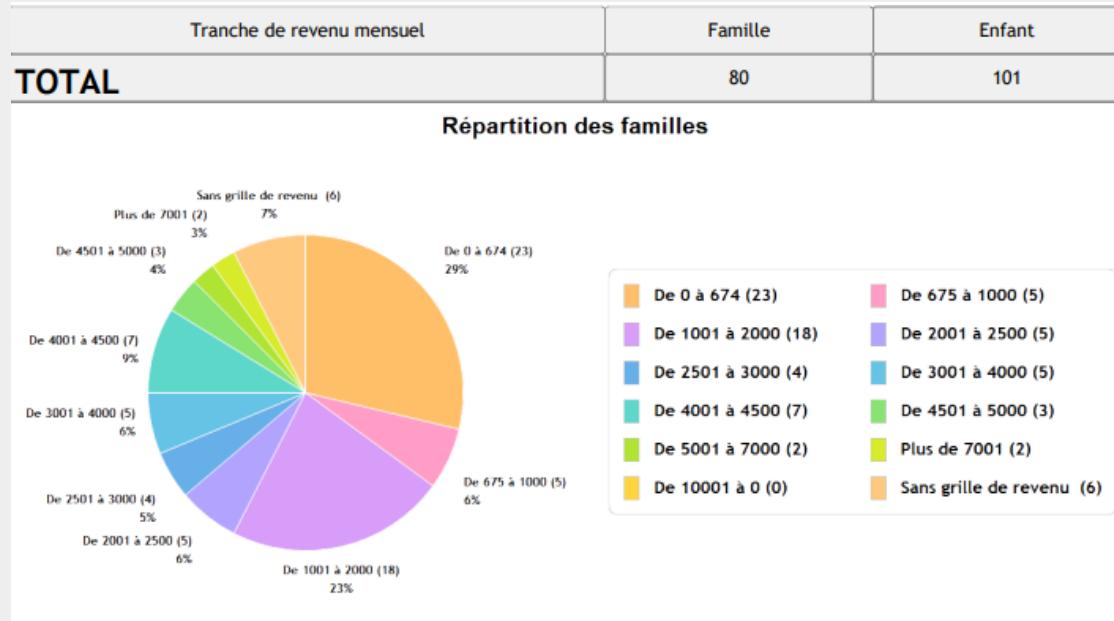
La CRF, au-delà de cette obligation réglementaire, affirme sa volonté de favoriser toute mesure participant à la réduction du risque de pauvreté en permettant à des parents en difficulté de retourner vers l'emploi. Il s'agit d'agir auprès des enfants de famille en situation de précarité, de faciliter le maintien dans l'emploi ou dans le retour à l'emploi pour des familles en bas revenu. Par ailleurs, son Conseil de Surveillance s'engage à trouver les meilleures solutions, à savoir : modalités échelonnées de paiement, aide de l'institution CRF. C'est aussi en tant qu'employeur, affirmer notre action de participer à la réinsertion sociale des personnes défavorisées. En partenariat avec le pôle emploi et la mission locale, nous pouvons encadrer et former régulièrement des personnes qui à un moment de leur vie n'ont pas pu aller au bout d'un projet professionnel axé sur la petite enfance. Ces personnes bien souvent fragilisées retrouvent confiance et dignité à travers ce parcours qui peut être diplômant. C'est un gage d'humanité, premier principe de la CRF.

Sur le quartier du Wiesberg, de nombreux parents sont en recherche d'emploi et/ou en situation de précarité.

Nous mettons un point d'honneur à nous adapter aux besoins des parents : pour les mamans qui travaillent en milieu hospitalier par exemple, ou ceux dont le planning n'est pas fixe, le contrat peut être mensuel ou hebdomadaire si besoin.

# L'accompagnement des enfants vulnérables et leur famille

Familles en situation de précarité : Le critère objectif pour déterminer qu'une famille est en situation de précarité est lorsqu'elle paie moins de 1 euro par heure, ou si l'on raisonne par tranche de revenus : en dessous de 1310 euros nets mensuels pour une famille monoparentale avec un enfant de moins de 14 ans, en dessous de 1800 euros nets mensuels pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans, en dessous de 2116 euros nets mensuels pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.



# Projet développement durable

La stratégie 2030 de la Croix-Rouge inscrit le développement durable comme un axe majeur de nos activités. Les crèches prennent aussi part à cet effort collectif, en y incluant les familles.

Les **fournisseurs** font l'objet d'évaluations pour déterminer le prestataire le plus durable. Lieux de fabrications, cycle de vie, bien être des salariés, recyclabilité des produits sont les critères principaux du choix de ceux qui nous accompagnent : couches, produits de nettoyage, meubles et jouets sont issus de cette analyse.

Un travail accru sur **les perturbateurs endocriniens** permet de sensibiliser les pratiques des professionnels et des parents au quotidien. Des fiches réflexes et vidéos explicatives retracent les tenants & les aboutissants des perturbateurs endocriniens.

Tous les ans, des appels à projets nationaux permettent aux structures de s'approvisionner en **bio et circuit court**. Les professionnels sont formés pour que les temps du repas soient des espaces de découvertes.



# Projet développement durable

Le multi accueil possède un petit potager afin de faire découvrir aux enfants des légumes et des fruits,

Nous travaillons au quotidien à réduire nos déchets alimentaires (en commandant un nombre de repas cohérent avec le nombre d'enfants accueillis, tris des déchets dans les différents sacs poubelles...),

Nous essayons d'être attentifs à notre consommation d'énergie en ne laissant pas de lumières inutilement allumées par exemple,

Nous essayons de proposer aux enfants des goûters et collations « fait maison » dès que nous pouvons et encourageons le traiteur qui nous fournit les repas à ne pas sur emballer les produits livrés,

# Démarche qualité

L'énergie des équipes à apporter l'accompagnement le plus adapté au développement des enfants a conduit l'ensemble des crèches de la Croix Rouge a lancé une démarche de certification. Elle couronnera les efforts de chacun pour répondre à vos attentes.

Notre établissement s'inscrit totalement dans cette démarche. L'équipe va mettre en place une communication sur le sujet pour partager ce projet et surtout vous engager dans cette réussite.

Notre animateur Qualité coordonne la démarche qualité au sein de l'établissement. Il s'assure du bon fonctionnement du système de management de la qualité et du respect de nos engagements. N'hésitez pas à le solliciter pour partager vos remarques

Au sein de l'établissement, nous luttons contre la maltraitance et faisons la promotion de la bientraitance par de la sensibilisation, des actions de formation, l'observation et les différentes réunions etc. ;  
Nous travaillons sur la gestion des risques et l'amélioration continue de la qualité avec notamment la gestion et le traitement des Evènements Indésirables et Evènements Indésirables Graves, une cartographie des risques...

Nous avons ancré la qualité dans une démarche de management : pilotage de la démarche par la direction et l'encadrement, implication de l'ensemble des personnels dans les démarches qualité et gestion des risques (Autoévaluation, procédures de soins...).



Merci



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS